

Pour lutter contre la pandémie de coronavirus Covid-19, la France rentre en état d'urgence sanitaire. Nous devons respecter le confinement pour sauver des vies !

Les équipes de votre service de santé au travail restent mobilisées et vous accompagnent avec **une HOT LINE, un site internet et des consultations à distance dans certains cas. Nos centres sont fermés.**

Notre Hot line vous conseille, vous renseigne et vous accompagne dans votre stratégie de santé au travail dans ce contexte inédit. Nos professionnels de santé sont à votre écoute

de 8h-12h30/13h30-16h30 aux numéros suivants :

07.82.04.82.97 pour le secteur de Moirans

07.67.73.18.66 pour le secteur de Voiron

07.69.34.65.13 pour le secteur de Colombe / La Côte St André

Notre page internet dédiée est mis à jour tous les jours et recense toutes les informations dont vous avez besoin pour gérer cette situation :

<https://www.smi38.fr/infection-au-coronavirus/>

Ce site regroupe des documents téléchargeables pour vous aider à assurer la sécurité de vos salariés et les accès aux sites officiels

Notre offre de téléconsultation en mode certes dégradé mais qui permet d'assurer certaines visites (embauches et reprises) des salariés en surveillance individuelle renforcée faisant partie des entreprises dont l'activité est indispensable à la continuité de l'activité du pays. (santé et sécurité des populations, les transports collectifs, l'alimentation, l'énergie, l'eau, les déchets, l'information/communication, le système bancaire et les moyens de paiement).

Une directive de la DIRECCTE du 17 mars 2020 précise que « les visites qui doivent être maintenues peuvent faire l'objet d'une téléconsultation **en accord avec le salarié** concerné lorsque cela est possible au regard des nécessités de l'examen et en fonction du rapport bénéfice/risque et des moyens du service. »

Enfin si votre entreprise a fermé et que vous avez des masques FFP2 et du gel hydroalcoolique, **je vous invite à contacter autour de vous l'hôpital, les médecins libéraux, les EHPAD, les pharmacies pour leur donner**

Ne nous demandons pas ce que l'hôpital pourra faire pour nous demain (quand nous serons malades) Mais demandons-nous ce nous pouvons faire aujourd'hui pour l'hôpital et les soignants !

RESTONS PLUS SOLIDAIRES QUE JAMAIS DANS CETTE PERIODE DE CRISE SANITAIRE

Corinne HEITER
Directrice du SMI